

2023

Rapport d'impact annuel



Le mot du président

2023, une drôle d'année !

Autant de projets accueillis, de dossiers montés et présentés au comité d'agrément que les années passées pour finalement peu de financements engagés.

Abandons des porteurs de projets, refus des banques, projets fragiles, financement familiaux. Autant de projets non aboutis pour l'association qui ont généré beaucoup de travail en amont pour nos permanents.

Accident de parcours ? Vraisemblablement, avec une année 2024 qui démarre sur des chapeaux de roues avec de nombreux projets engagés.

Même phénomène d'oscillations observé à l'échelle régionale et nationale pour Initiative.

Mais une année riche en évènements :

- Renfort de l'équipe par une prestation de service de janvier à mai 2023.
- Présence aux vœux du Pays Voironnais, de la 4C et de l'UNIRV en janvier.
- Création d'un collège « Bénéficiaires » avec une voix consultative au Conseil d'Administration dans la poursuite de notre objectif visant à mieux associer les entrepreneurs en cours de remboursement à la vie de l'association.
- Passage de relais de Chartreuse Diffusion à la SDH, notre partenaire marraine de la Promotion des lauréats 2023. Nous continuons nos soirées à thème pour les accompagner et créer du lien la première année. Cette année, les soirées se déroulent dans les entreprises du territoire, nous les remercions de nous accueillir.
- Signature de l'accord de partenariat triennal avec la société SBI, filiale du groupe de BTP EOS, qui nous apporte son soutien financier.
- Ouverture d'un poste de permanent à mi-temps en appui à l'accueil des porteurs de projets, au montage des dossiers, et en charge de la communication en septembre.

Nous sommes heureux de partager Bénédicte DEPOIS sur ce poste avec la Communauté de Communes de Cœur de Chartreuse.

- Participation à l'évènement annuel de l'ACCEVE.
- Coopération avec les membres d'ECONEX lors d'un stand commun à la Saint Martin.

- Signature de l'accord de partenariat avec l'association Entrepreneurs En Chartreuse.
- Poursuite et développement des partenariats de mécénat, dont la société DENANTES en décembre 2023.

Les Comités d'Agrément et de Parrainage se sont tenus régulièrement.

Le Bureau s'est réuni 6 fois.

Le Conseil d'Administration s'est quant-à-lui réuni 3 fois.

Nous sommes heureux désormais de compter 103 adhérents.

En ce qui concerne notre engagement auprès d'Initiative France, nous avons participé à l'Assemblée Générale à Paris qui regroupait les 206 associations locales qui ont accompagné 25 000 projets.

Grâce à notre expérience reconnue dans le traitement des dossiers innovants, nous avons été sollicités comme association référente en binôme avec GAIA à Grenoble pour les associations en Isère, Drôme et Ardèche avec lesquelles nous avons commencé de collaborer. Philippe CORDIER est le référent des experts bénévoles et nous le remercions pour son engagement.

De mon côté, je siège également au Bureau de la coordination régionale Auvergne Rhône Alpes et je suis présent au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale de la coordination pour représenter Initiative Pays Voironnais.

Je remercie tous les bénévoles et nos permanents pour leur engagement .

Cet engagement requiert des moyens humains et financiers qui nous sont octroyés par nos partenaires institutionnels publics (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, Région Auvergne-Rhône-Alpes et BPI), privés (Banques (Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, Caisse d'Épargne Rhône Alpes, Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, Crédit Mutuel (via la fondation Créavenir) et SG Auvergne Rhône Alpes), organismes de prévoyance et d'assurance (MMA) et des entreprises du territoire ainsi que nos mécènes SDH, SBI et DENANTES.

Qu'ils soient remerciés de leur soutien !

Gérard GUENEAU

Président



Chiffres clés 2023 de l'association locale

À propos de l'association locale

Politique de l'association locale

L'activité de l'accueil au financement

Les types d'entreprises ayant un financement engagé

Profil des entrepreneurs

L'accompagnement post-crédation

Le financement des projets

Le fonds de prêt d'honneur

Budget d'accompagnement et d'animation

Les partenariats techniques

Les partenariats financiers

Les partenariats bancaires

Les partenariats avec les entreprises

Les partenariats avec les intercommunalités

Chiffres clés 2023 de l'association locale



21

entreprises ayant un financement engagé

41

emplois directs créés ou maintenus



170 350 €

de prêt d'honneur Initiative engagés

67 150 €

de PH Création Reprise, PH Solidaire, PH renfort engagés

Soit **237 500 €**

de prêts d'honneur engagés



1 231 710 €

de prêts bancaires mobilisés

7.5

d'effet levier des prêts d'honneur Initiative¹



96

parrainages en cours

80

bénévoles



82 %

des entreprises financées passent le cap des 3 ans

¹ Sur les prêts décaissés : en moyenne, pour 1 € de prêt d'honneur Initiative décaissé, 7.5 € de prêts bancaires et de PH Bpifrance ont été mobilisés.



46 % | de demandeurs d'emploi

9 | femmes

9 | jeunes

4 | seniors



67 % | de créations

33 % | de reprises

En 2023, **1 469 210 €** ont été mobilisés dans l'économie
du territoire de l'association locale.

À propos de l'association locale

Les bénévoles

Président : Gérard GUENEAU

Nombre total de bénévoles : 80 occupant les fonctions suivantes :

19 administrateurs

32 membres du ou des comités d'agrément

36 parrains/marraines

7 occupant d'autres fonctions

Les permanents

Directrice : Caroline SAUVAGE

Nombre total de permanents : 3

Représentant 2.2 ETP (équivalent temps plein)

L'organisation territoriale

Nombre de types de comités d'agrément organisés par l'association locale : 1

Les principaux dispositifs gérés

Le prêt d'honneur Initiative : Création, Reprise, Croissance

Les prêts d'honneur Bpifrance : PH Création Reprise, PH Solidaire

L'accompagnement des porteurs de projet

La politique de l'association locale

Les critères d'éligibilité des projets

Stades d'intervention de l'association locale			
<i>Création</i>	Oui	<i>Croissance</i>	Oui
<i>Reprise</i>	Oui	<i>Transition</i>	Non

Montant des prêts d'honneur attribués				
Par entreprise	Création	Reprise	Croissance	Transition
Montant minimum	2 000 €	2 000 €	2 000 €	-
Montant maximum	25 000 €	25 000 €	25 000 €	-
Par porteur	Création	Reprise	Croissance	Transition
Montant minimum	2 000 €	2 000 €	2 000 €	-
Montant maximum	25 000 €	25 000 €	25 000 €	-

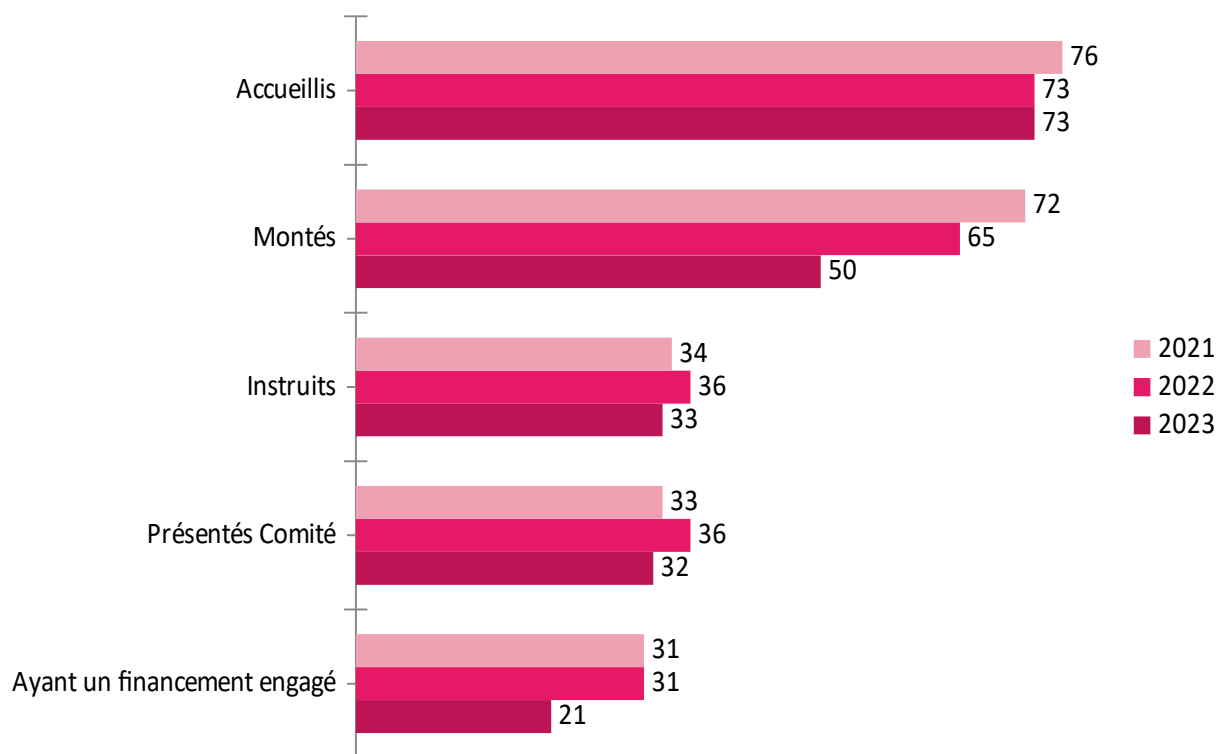
Durée et différé de remboursement des prêts d'honneur			
Durée minimum	12 mois		
Durée maximum	60 mois	Différé maximum	12 mois
Durée pratiquée en moyenne	36 mois	Différé pratiqué en moyenne	3 mois

Secteurs d'activité éligibles	
Critères liés aux secteurs d'activité	Oui
Les secteurs exclus	SCI, Groupement d'employeurs

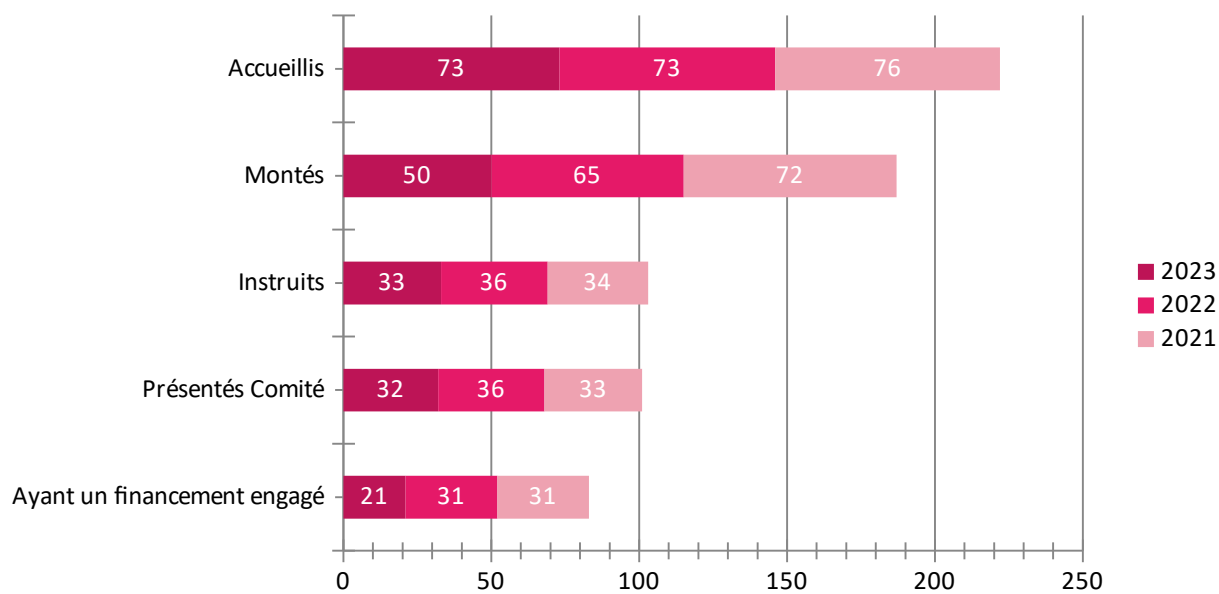
Formes juridiques éligibles	
Critères liés à la forme juridique de l'entreprise	Non
Les formes juridiques exclues	Aucune

Rappel : Les associations, SCI et GIE sont exclus de facto de l'activité des associations locales.

Nombre de projets de l'accueil au financement

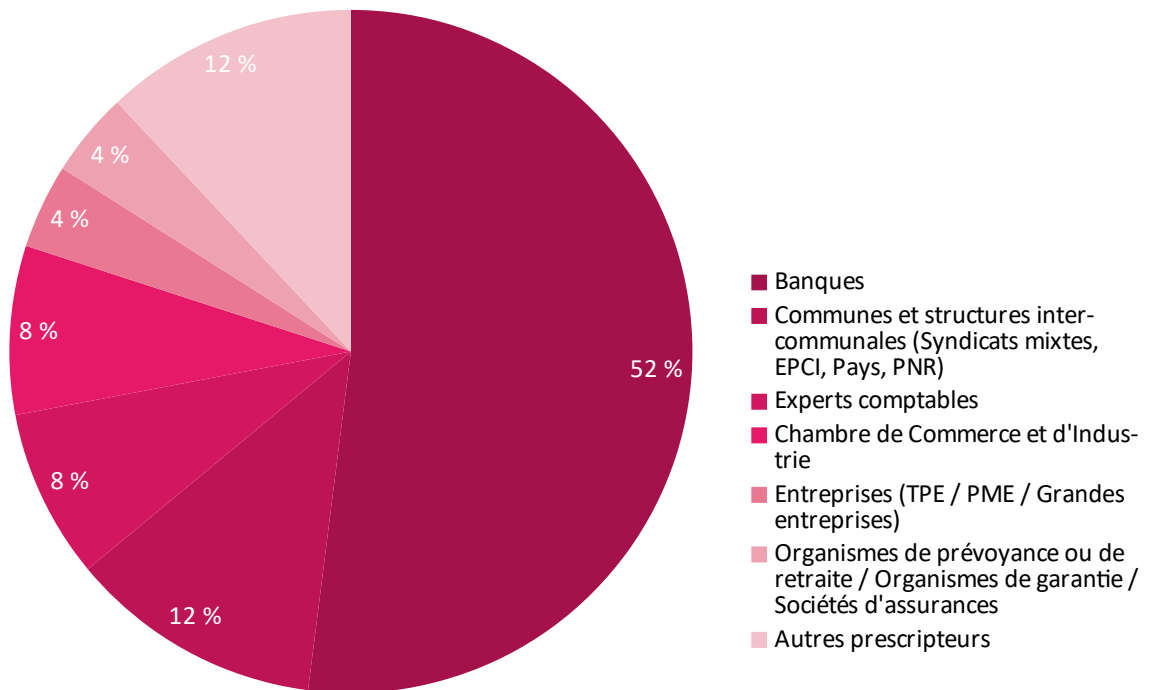


Activité cumulée de 2021 à 2023

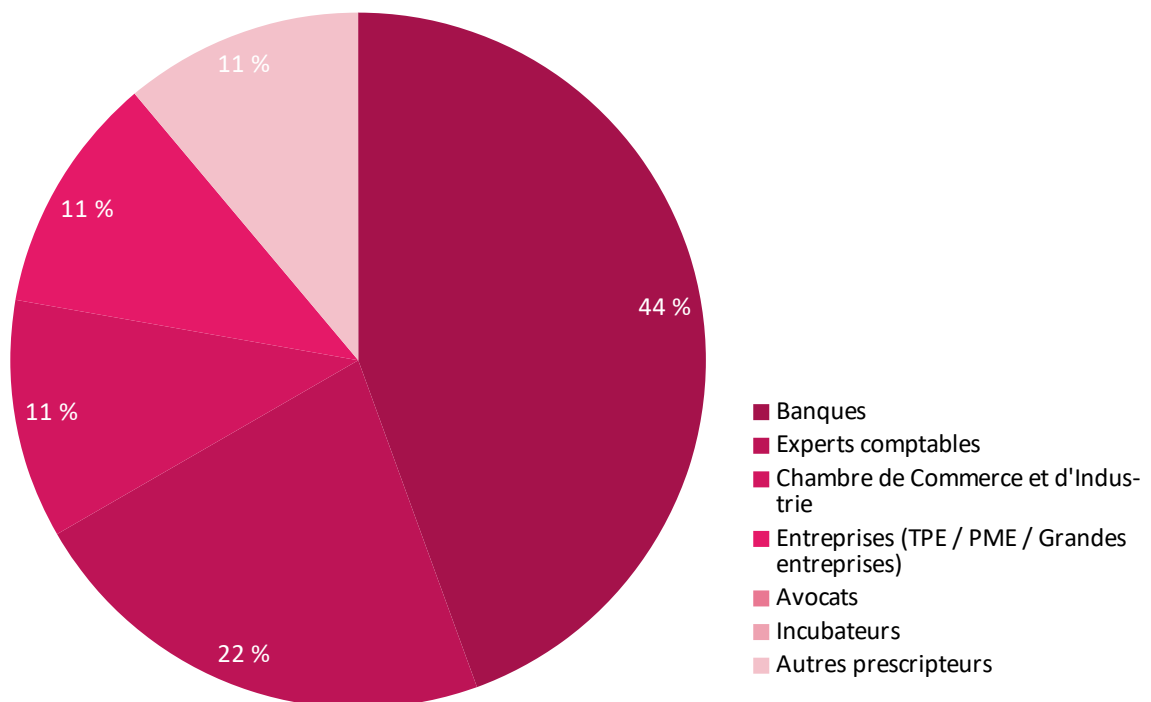


Les types d'entreprises ayant un financement engagé

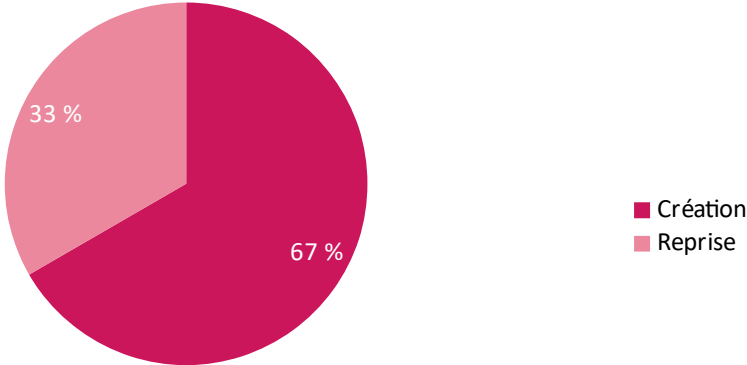
Les principaux prescripteurs des projets accueillis (en %) :



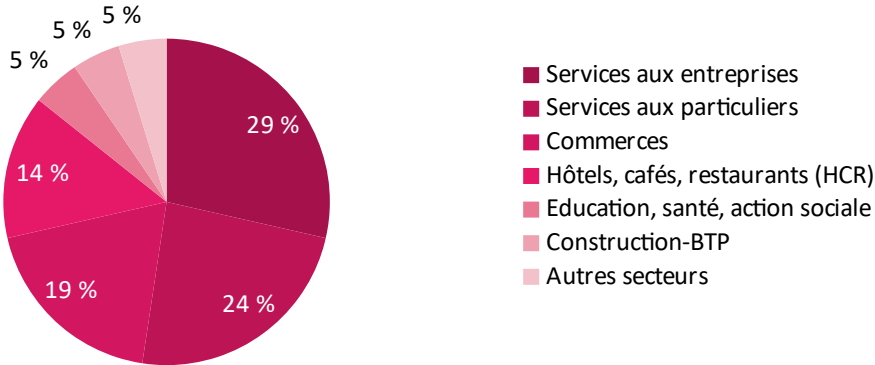
Les principaux prescripteurs des projets ayant un financement engagé (en %) :



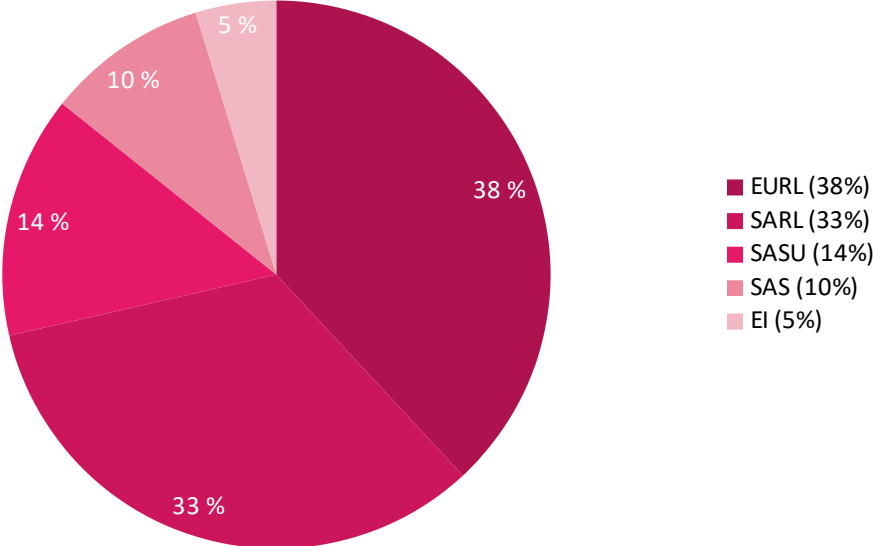
Répartition des 21 entreprises ayant un financement engagé par type d'intervention (en %)



Les secteurs d'activité les plus soutenus



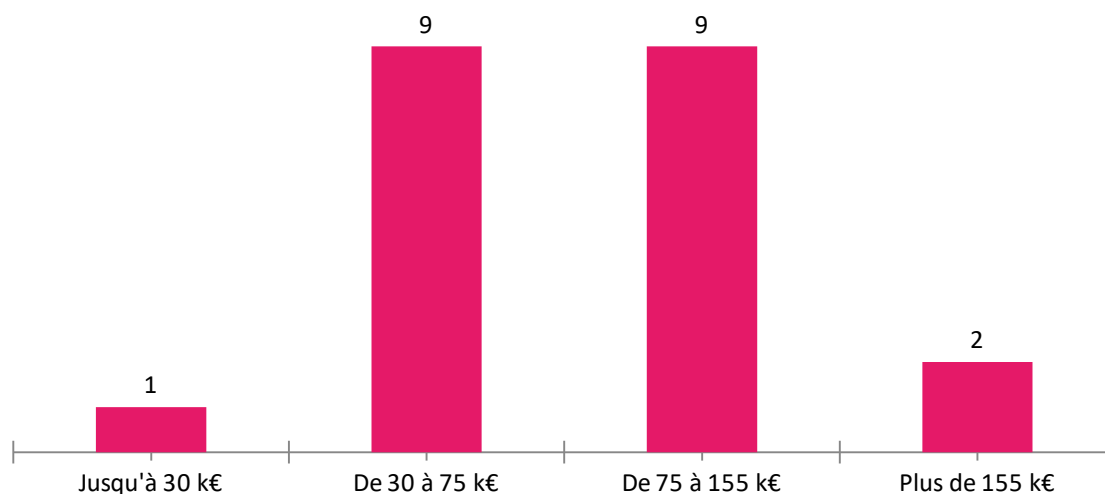
Les statuts juridiques les plus représentés



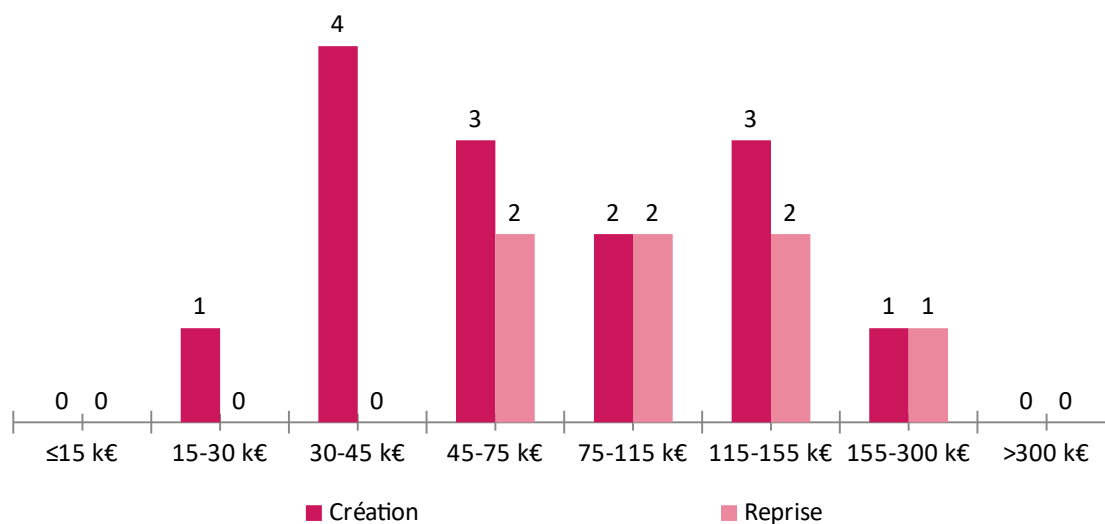
Les types d'entreprises ayant un financement engagé (suite)

■ Les plans de financement

Répartition des entreprises ayant un financement engagé selon le montant de financement



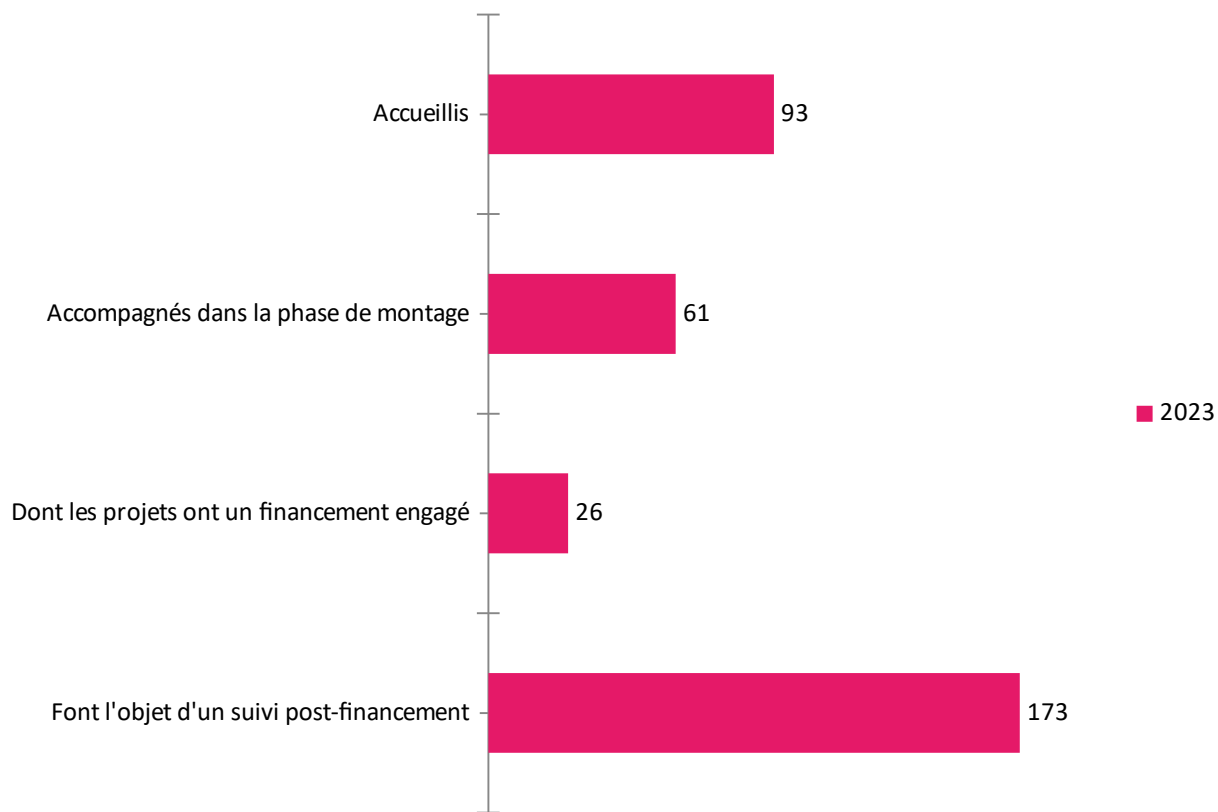
Zoom sur les créations et les reprises



■ Les entreprises innovantes

Parmi les 21 entreprises ayant un prêt d'honneur engagé par l'association locale, 1 est une entreprise innovante.

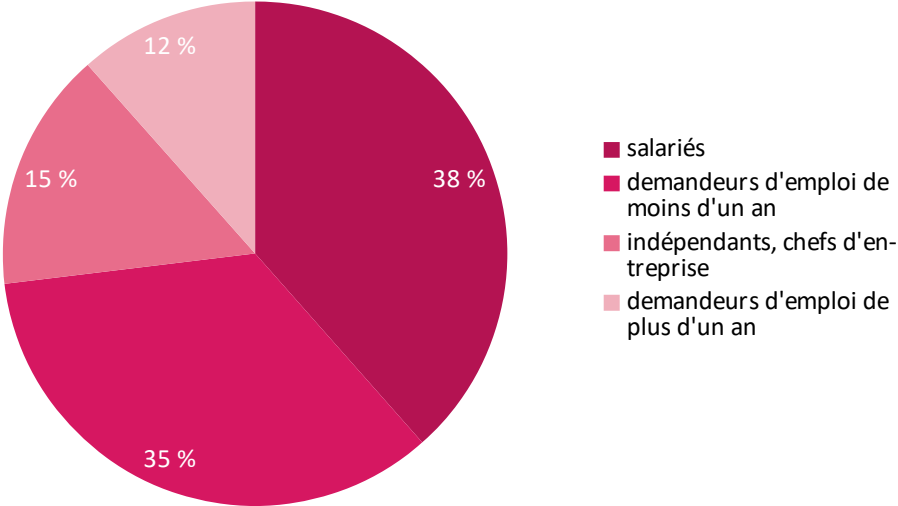
Profil des entrepreneurs



Parmi les **26 entrepreneurs dont les projets** ont un financement engagé :

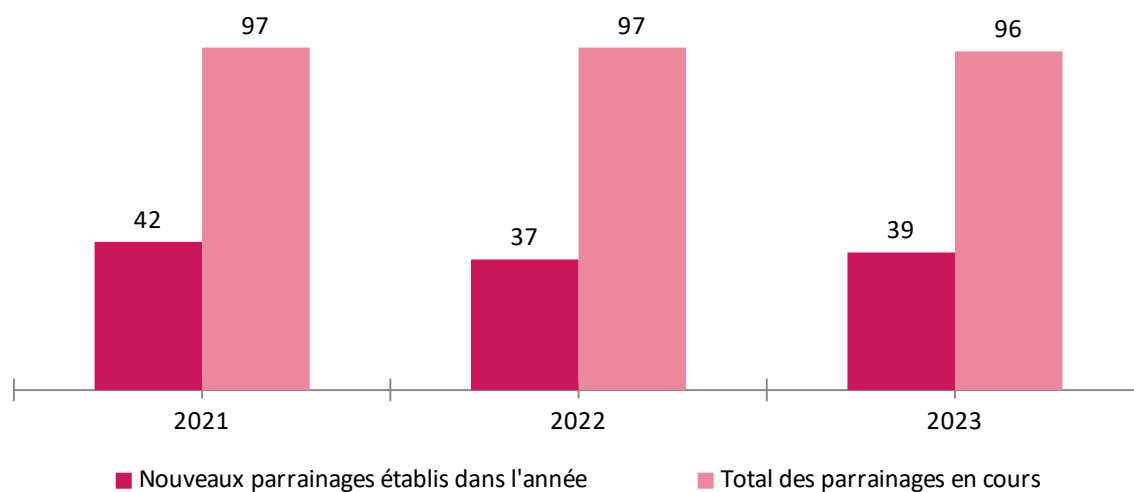
- 35% de femmes
- 46% de demandeurs d'emploi
- 35% de jeunes (*moins de 30 ans*)
- 15% de seniors (*plus de 45 ans*)

La situation des entrepreneurs avant le lancement de leur entreprise

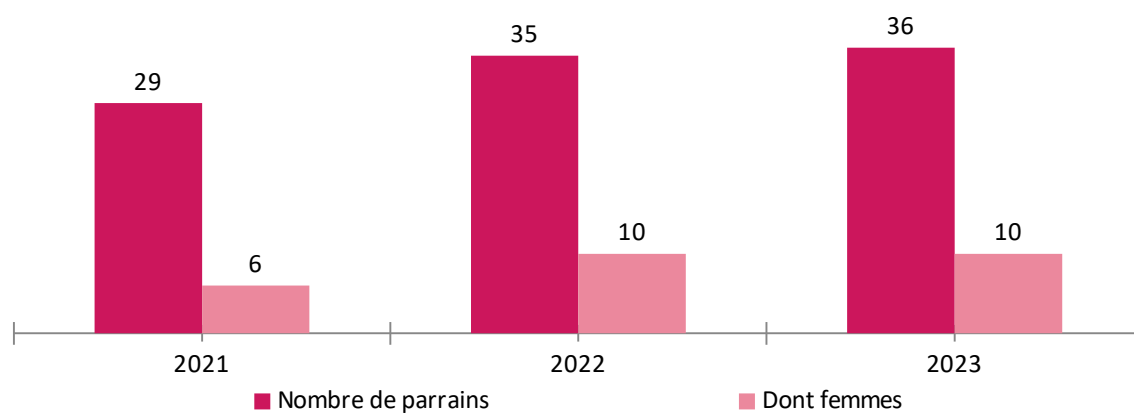


L'accompagnement post-cr ation

 volution du parrainage des entrepreneurs b n ficiaires d'un pr t d'honneur (en nb)



 volution du nombre de parrains

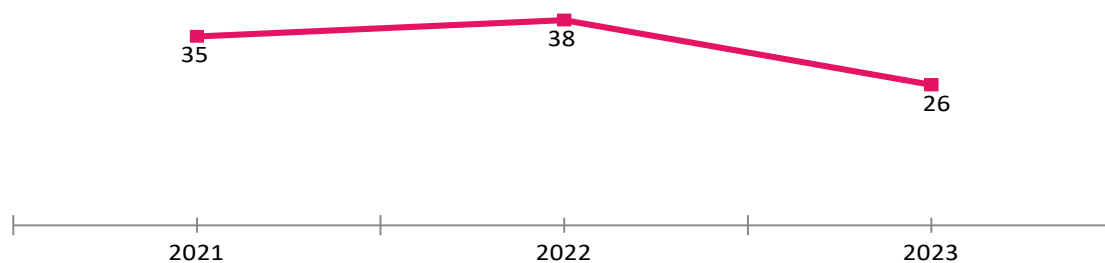


Le financement des projets

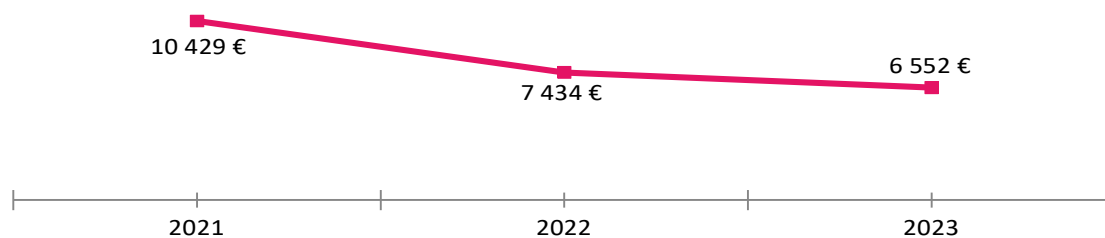
■ Les prêts d'honneur Initiative engagés

La variation du montant moyen de PH Initiative peut s'expliquer par la mise en place de nouveaux outils financiers par Bpifrance Création et plus particulièrement le PH Création Reprise qui est toujours accordé en complément d'un PH Initiative.

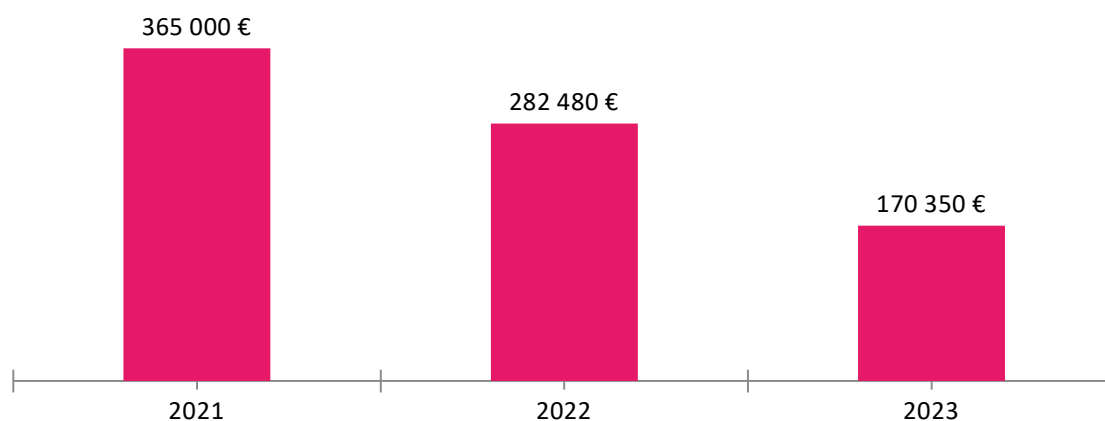
Nombre de prêts d'honneur Initiative engagés



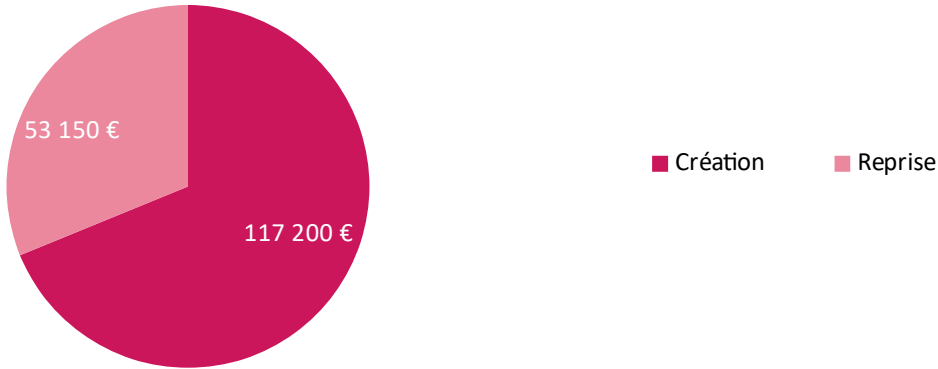
Montant moyen des prêts d'honneur Initiative engagés



Montant total des prêts d'honneur Initiative engagés



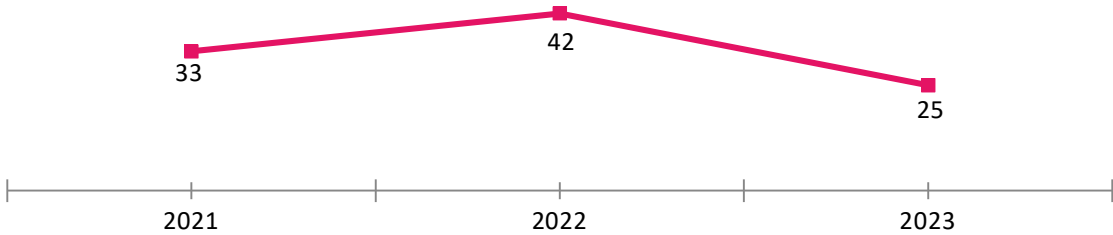
Répartition du montant de prêts d'honneur Initiative engagés par type de projets en 2023 (en €)



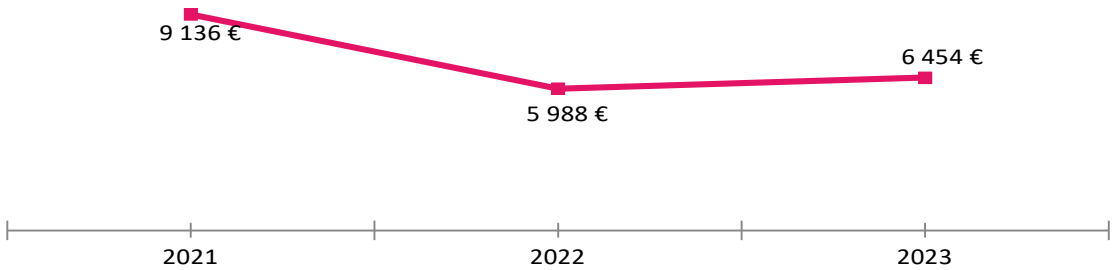
Les prêts d'honneur Initiative décaissés

La variation du montant moyen de PH Initiative peut s'expliquer par la mise en place de nouveaux outils financiers par Bpifrance Création et plus particulièrement le PH Création Reprise qui est toujours accordé en complément d'un PH Initiative.

Nombre de prêts d'honneur Initiative décaissés

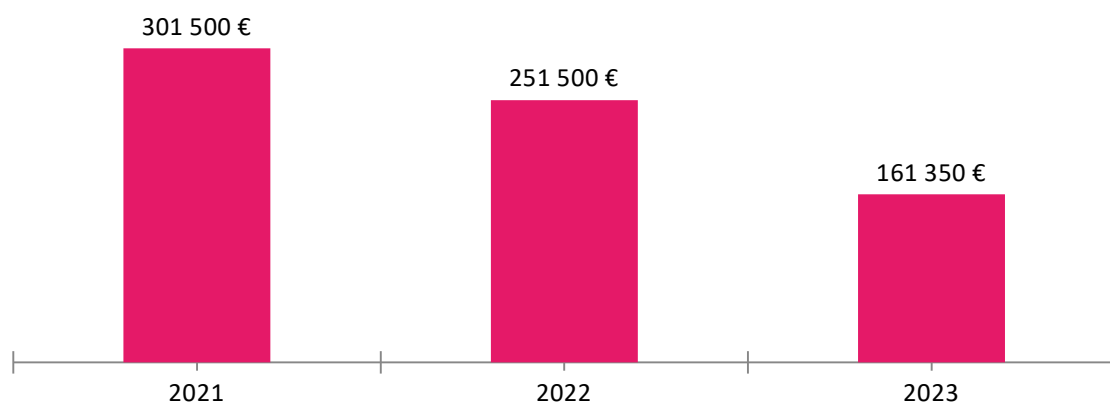


Montant moyen des prêts d'honneur Initiative décaissés



Le financement des projets (suite)

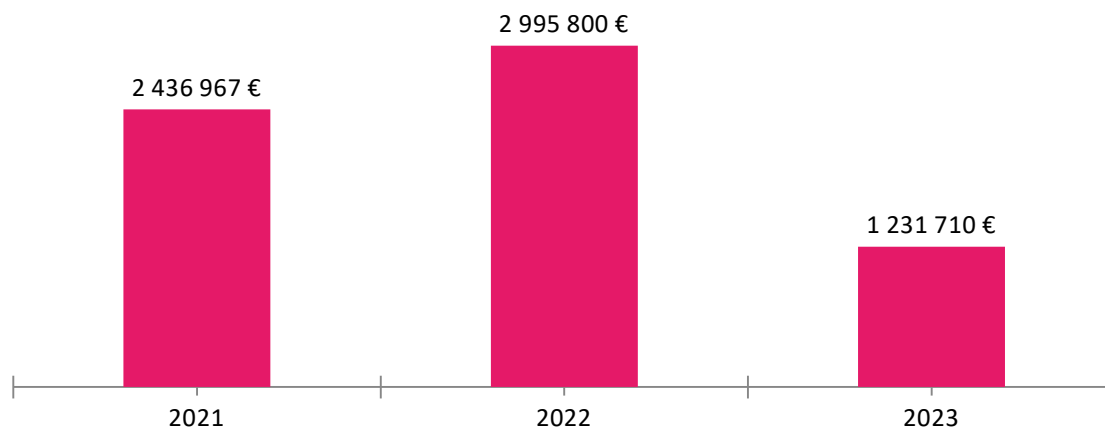
Montant total des prêts d'honneur Initiative décaissés



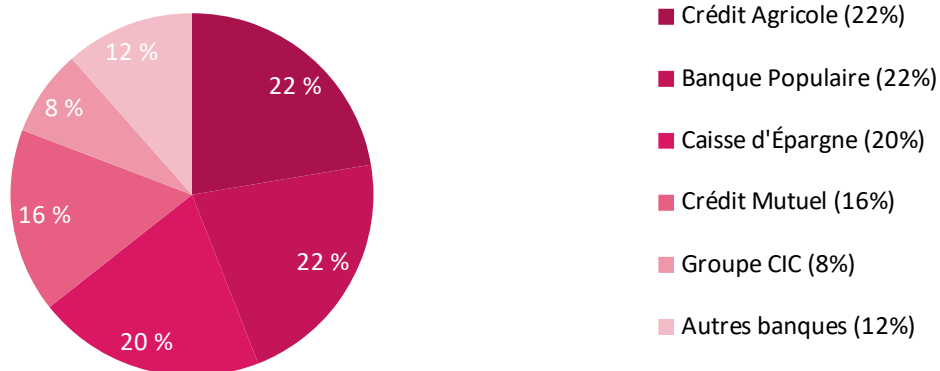
Le financement des projets (suite)

■ Les prêts bancaires associés aux projets ayant un financement engagé

Évolution du montant total des prêts bancaires associés :



Répartition du montant des prêts bancaires associés selon les banques en 2023



■ Effet levier des prêts d'honneur Initiative et taux de couplage des projets

Montant total des prêts bancaires associés aux prêts d'honneur Initiative décaissés : 1 146 210 €

Montant total des PH Bpifrance associés aux prêts d'honneur Initiative décaissés : 63 150 €

Montant total des prêts d'honneur Initiative décaissés couplés à un prêt bancaire : 161 350 €

Effet levier des prêts d'honneur Initiative décaissés : 7.5

Taux de couplage des projets financés par prêts d'honneur Initiative : 100,0%

DÉFINITIONS

Effet levier des prêts d'honneur Initiative décaissés :

Il s'agit du rapport entre :

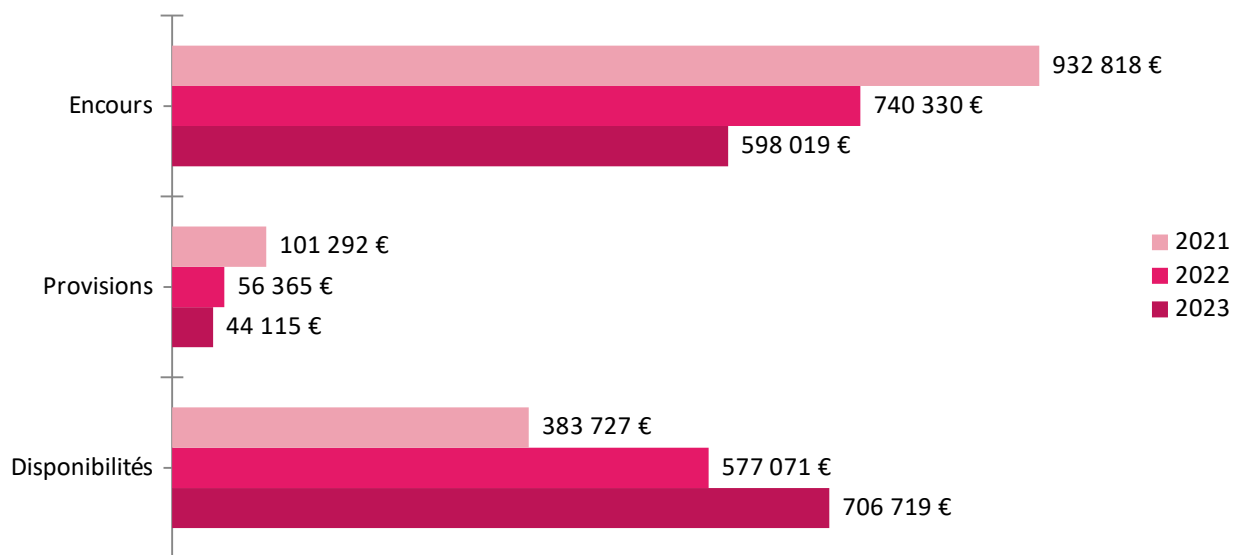
- le montant total des prêts bancaires et des PH Bpifrance associés à un prêt d'honneur Initiative décaissé
- le montant total des prêts d'honneur Initiative décaissés couplés à un prêt bancaire (inclus les prêts d'honneur issus d'un fonds de prêt régional Initiative).

Taux de couplage des projets financés par prêt d'honneur Initiative :

Il s'agit du rapport entre le nombre de projets financés par prêt d'honneur qui obtiennent des financements bancaires et le nombre total de projets financés par prêt d'honneur.

Le fonds de prêt d'honneur

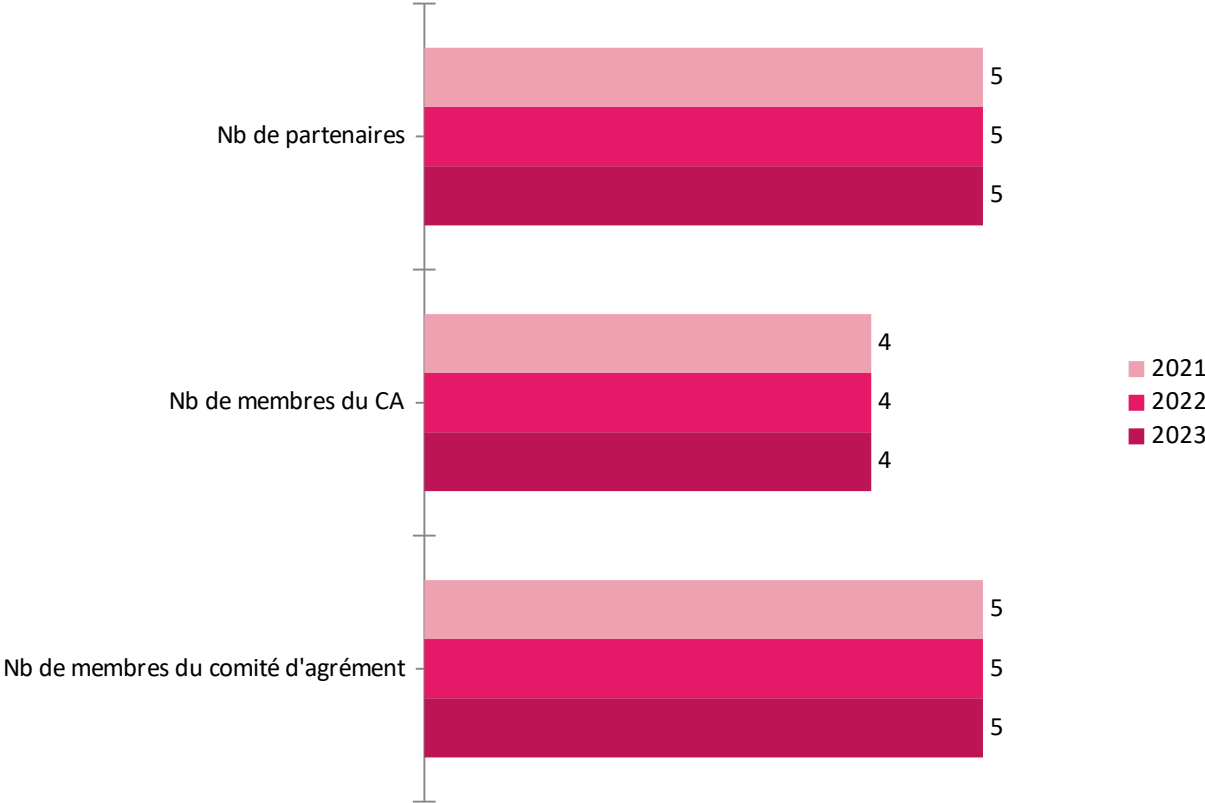
L'évolution du fonds de prêt d'honneur : encours, provisions, et disponibilités



	Montage	Suivi	Parrainage	Evènements de mise en réseau de l'association locale
Les chambres consulaires				
Chambre de Commerce et d'Industrie	Oui	-	-	-
Chambre de Métiers et de l'Artisanat	Oui	-	-	-
Chambre d'Agriculture	Oui	-	-	Oui
Les collectivités				
Structures intercommunales (Syndicats mixtes, EPCI, Pays, PNR)	Oui	-	-	-
Les réseaux d'accompagnement à la création				
ADIE	Oui	-	-	-
France Active	Oui	-	-	-
Réseau Entreprendre	Oui	-	-	Oui
Autres partenaires				
Banque	Oui	-	-	-
Expert comptable	Oui	-	-	-
Maison de l'Emploi ou des Entreprises	Oui	-	-	-
BPI France	Oui	-	-	-
Écoles et universités	-	-	-	Oui
Évènements de mise en réseau de l'association locale				
Clubs entrepreneurs	-	-	-	Oui

Les partenariats financiers

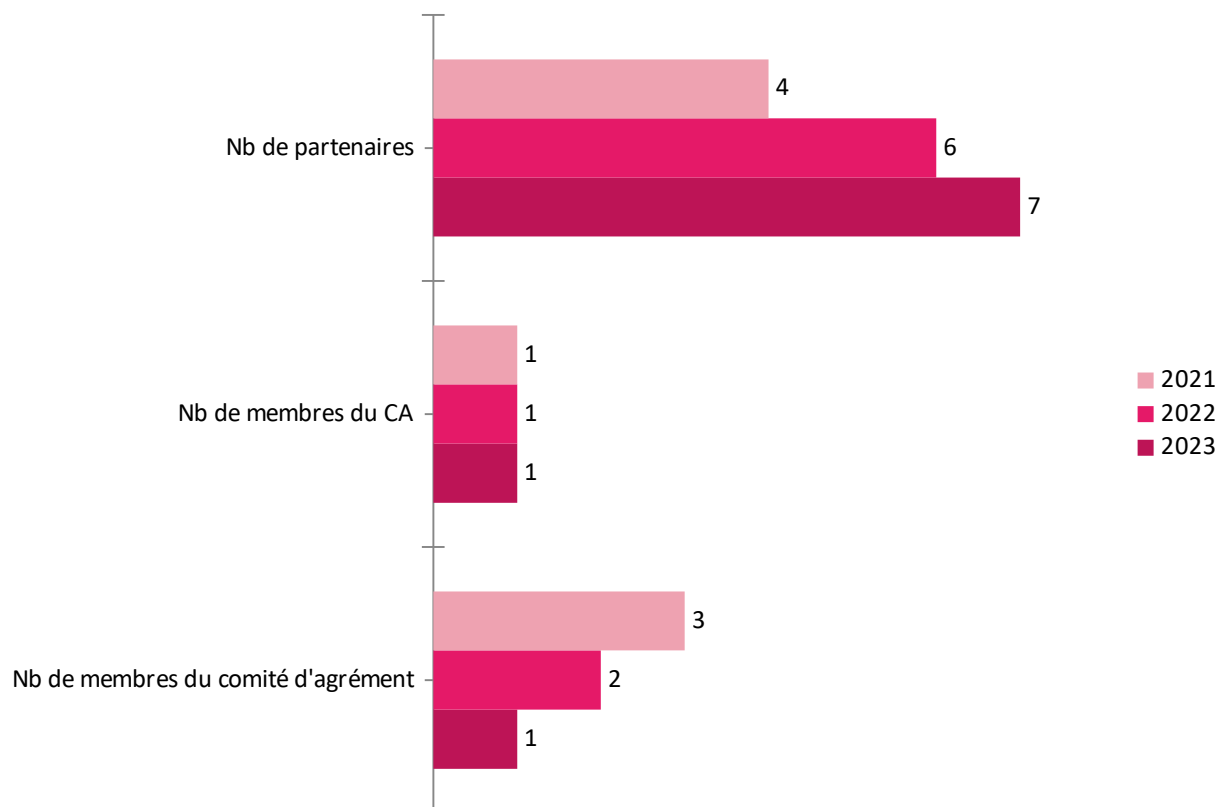
L'implication des partenaires bancaires dans la vie associative de l'association



Les partenariats avec les entreprises

Les partenaires grandes entreprises et ETI

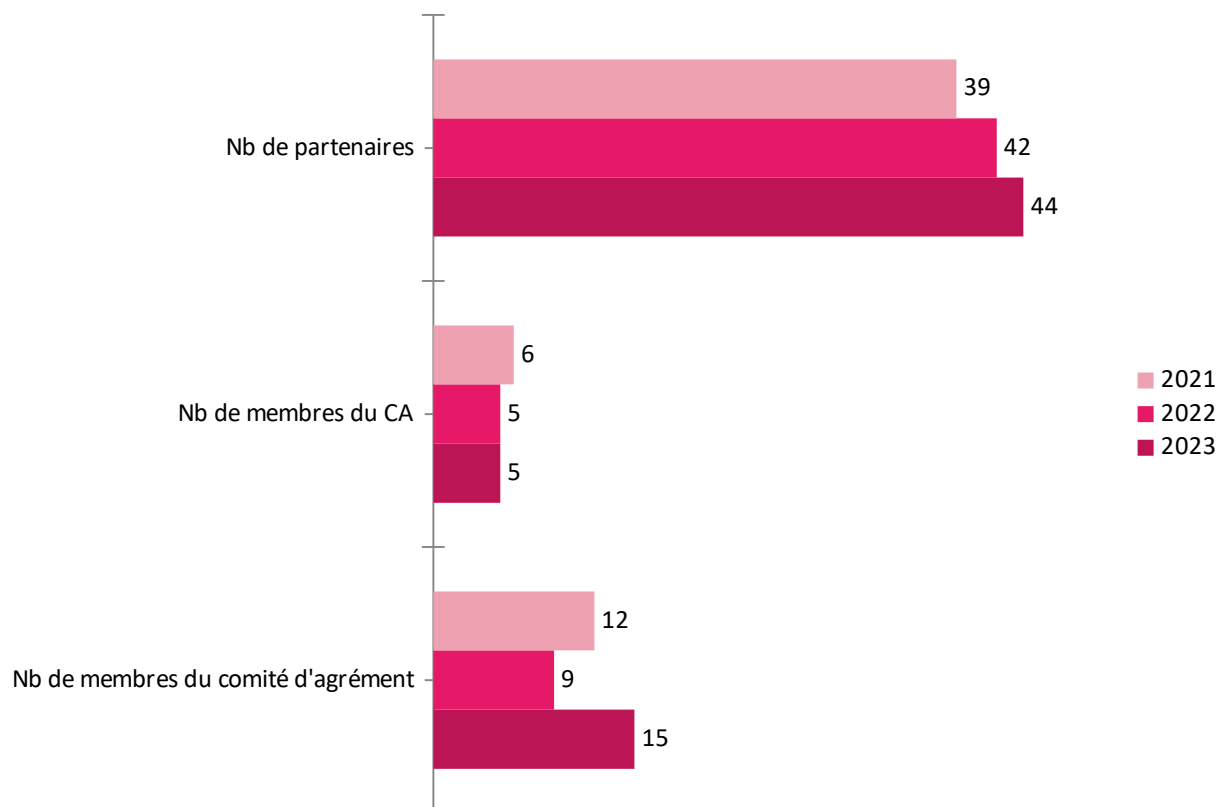
L'implication des grandes entreprises et ETI dans la vie associative de l'association



Les partenariats avec les entreprises (suite)

■ Les partenaires TPE/PME

L'implication des TPE/PME dans la vie associative de l'association



Les partenariats avec les intercommunalités

L'implication des intercommunalités dans la vie associative de l'association :

Initiative Pays Voironnais est soutenue par la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais et la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.

Ces deux structures intercommunales siègent au Conseil d'Administration de l'association.



Initiative Pays Voironnais

Adresse : 40, rue Mainssieux, CS 80363, 38516 Voiron

Numéro de téléphone : +33 4 76 27 94 30

Email : caroline.sauvage@paysvoironnais.com

Site Internet : www.initiativepaysvoironnais.com



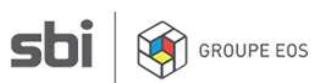
Nos partenaires publics :



Nos partenaires bancaires :



Nos entreprises partenaires :



Nos partenaires associatifs :



Partenaire et Parrain de la promotion 2023

